

**MAIRIE DE MARIGNIER**  
**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
(article L 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la **Salle Consulaire**, le

**MERCREDI 25 FÉVRIER 2026 A 19 Heures**

Affiché le 12 février 2026

**ORDRE DU JOUR**  
**session ordinaire**

- Approbation du procès-verbal de la séance du 28 janvier 2026
- Présentation des décisions municipales prises au titre de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

**I/FINANCES**

- 1/Budget Annexe « Caveaux » - Compte financier unique 2025
- 2/Budget Annexe « Caveaux » - Budget Primitif 2026
- 3/Budget Principal – Compte financier unique 2025
- 4/Budget Principal - Affectation des résultats 2025
- 5/Taux d'imposition 2026 des 3 taxes directes locales (taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties ainsi que la taxe d'habitation sur les résidences secondaires)
- 6/Neutralisation de l'amortissement des subventions d'Équipements
- 7/Dérogation à la circulaire n° INT B00059C du 26 février 2002 portant obligation d'imputation comptable en section de fonctionnement pour les dépenses dont le montant est inférieur à 500 € TTC ; dérogation concernant les achats pour les rigoles métalliques
- 8/ Autorisation de programme et de crédits de paiement AP/CP pour le programme immobilier « Les Jonquilles du Môle » - contrat de réservation dans le cadre d'une vente en l'Etat de Futur Achèvement - Actualisation n°2
- 9/ Autorisation de programme et de crédits de paiement AP/CP pour l'achat d'un véhicule poids lourd pour les services techniques -Actualisation n°2
- 10/Clôture de l'autorisation de programme et de crédits de paiement AP/CP (2017-AP02) pour la réhabilitation de l'école primaire du Centre
- 11/Admission en non-valeur de créances irrécouvrables
- 12/Retrait de la commune du service de Police Intercommunale-Modification de l'attribution de compensation
- 13/Subventions 2026 aux associations
- 14/Budget Principal - Budget primitif 2026

**II/URBANISME**

- 15/Approbation de la modification n°2 et n°3 du Plan Local d'Urbanisme (*les documents relatifs aux modifications n°2 et n°3 du PLU sont consultables en mairie*)

**III/AFFAIRES FONCIÈRES**

- 16/Acquisition des parcelles cadastrées section AM n°112, AM n°113 et AM n°114 situées 95, avenue des Deux Gares

- 17/Signature d'un avenant n°2 au bail administratif de la Gendarmerie
- 18/Acquisition de locaux paramédicaux dans le cadre de l'opération « Les Jonquilles du Môle » -  
Convention de mise à disposition anticipée de locaux préalablement à leur livraison
- 19/Signature d'une convention de portage foncier avec l'Établissement public foncier 74 (EPF 74)  
pour l'acquisition de la parcelle cadastrée section AM n°227 située 87, avenue de la Gare/13 avenue des  
Deux Gares
- 20/Échange des parcelles communales cadastrées section AI n°337, section AX n°305 contre les  
parcelles cadastrées section AI n°340, 342 et section AX n°309 situées avenue du Stade
- 21/Échange des parcelles communales cadastrées section AX n°306 et n°307 situées rue des Clus  
contre la parcelle cadastrée section AX n°311 située avenue du Stade
- 22/Cession des parcelles cadastrées section AR n°234 et 236 et section AS n°236 situées avenue de  
l'Industrie à la Société « SP INDUSTRIE » -Modification
- 23/Avenant de prolongation au bail de location avec Mme GATEFAIT Christelle – 3711 Route du  
Giffre
- 24/Avenant de prolongation au bail de location avec M COLADO Mickaël – 3711 Route du Giffre
- 25/Signature d'une convention entre la commune et Mme. Agnès AUGE -psychologue-pour la mise à  
disposition d'un local professionnel au sein de la Maison de Santé Pluri Professionnelle de Marignier -  
Renouvellement

### ***Informations diverses***

Le Maire,  
Christophe PERY

